

COMMUNIQUE DU COLLECTIF PORTE D'AIX - 22/10/20

Nous, collectifs de Marseille, citoyens et citoyennes engagé-es pour un mieux vivre partagé déclarons haut et fort au nom des droits de l'homme, vouloir un habitat sain et digne, dans une ville pour tous et toutes, dans un environnement respectueux de l'humain et de notre planète.

Dans le communiqué de presse en date du 24 juillet 2020, Mme la Maire déclarait :

« La destruction de l'espace vert de la Porte d'Aix n'est pas acceptable...Ils détruisent un espace boisé et précieux dans ces quartiers qui en sont dépourvus.»

Depuis, seul le silence est venu en écho à nos sollicitations.

Nous nous interrogeons sur la cession d'un bien public à Euromed, puis de sa vente à Cogedim-EMD d'un montant égal à celui qui a servi à la réalisation du parc de substitution de 0,5Ha, toujours fermé, pour remplacer les 2Ha de pleine terre boisée.

Face à ce saccage social et écologique , nous vous demandons :

- de respecter vos engagements d'« une ville plus verte et plus juste »,
- de les appliquer même et surtout dans les lieux les plus déshérités de la cité,
- l'arrêt de ces constructions injustifiables et non la transplantation des arbres cinquantenaires restants (voir les déclarations de Mesdames Chaboche et Benmarnia du 17 septembre 2020).

Enfin depuis la 1ère semaine d'octobre, le chantier a repris, toujours sans affichage légal, avec l'édification d'une palissade de plus de 4 m sur le parking de la Résidence Turenne, emmurant ses résidents.

Votre élection vous a conféré le pouvoir mais aussi des responsabilités et des devoirs à l'égard de votre électorat et de la population.

Nous attendons de vous une rupture nette avec les politiques passées.

Il vous appartient de démontrer que cette ville dont tous guettent les actes politiques n'est pas aux mains de la finance, des promoteurs et bétonneurs.

Marseille se doit d'être un modèle participatif d'écologie, de respect du patrimoine et du mieux vivre pour tous.

Le Collectif Porte d'Aix